



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 3, 1^{er} juin 2018

- Conditions climatiques : Le temps plutôt sec se poursuit à peu près partout.
- Développement de la culture : Les plantations sont terminées ou progressent bien selon la région.
- Insectes : Envolées de doryphores et début de ponte par endroits. Activité de vers fil-de-fer rapportée.
- Maladies : Un début de saison sans problèmes.
- Mauvaises herbes : Le manque de précipitations pourrait causer des problèmes.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 25 au 31 mai, les températures ont été plutôt chaudes en début et en fin de période (dont 31 à 33 °C à plusieurs endroits le 31 mai), mais dans les normales de saison autrement, et ce, un peu partout en province. On a rapporté à nouveau quelques nuits fraîches dans les secteurs du centre, de l'est et du nord (voir le [sommaire agrométéorologique](#)). Le déficit en précipitations s'est poursuivi au cours de la semaine qui se termine, sauf dans des secteurs de la Montérégie, des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue où les conditions ont été un peu plus humides avec 15 à 25 mm localement (voir la [carte des précipitations](#)). Pour les 7 prochains jours, Environnement Canada prévoit des conditions parfois orageuses pour aujourd'hui le 1^{er} juin, mais sans grandes accumulations, suivies de temps sec dans le centre et l'est de la province, mais plus humide au sud et à l'ouest, le tout agrémenté de températures plus fraîches.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont été plutôt favorables au développement de la culture. Cela a permis aussi de compléter ou d'avancer grandement les semis dans plusieurs régions (voir le tableau de la page suivante). La levée est rapportée comme bonne partout, quoiqu'un sol plus humide aiderait à une levée plus rapide et plus égale. La [température du sol](#) tôt le matin continue d'être propice à une bonne germination et surtout, elle est en hausse constante depuis les derniers jours. Les champs de primeurs les plus avancés présentent une biomasse de plus en plus intéressante. Aucune irrigation n'a encore été pratiquée, mais le tout est en évaluation par endroits. Les opérations de sarclage et/ou de buttage sont en cours dans des champs de primeurs du sud du Québec.

État d'avancement (en général) des semis et stade de développement (de la primeur) pour des producteurs types selon les collaborateurs du RAP (en date du 31 mai 2018)

Régions	Superficies ensemencées	Stade de la culture
Sud de Montréal	80 à 100 %	Plants : 15-25 cm
Outaouais	80 %	Levée
Lanaudière	100 %	Plants : 10-20 cm
Centre-du-Québec, Mauricie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	60 à 100 %	Plants : 2-5 cm
Gaspésie et Bas-Saint-Laurent	25 à 60 %	Début germination
Saguenay-Lac-Saint-Jean	50 à 80 %	Début germination
Abitibi-Témiscamingue	ND	ND

ND : Non disponible

INSECTES

La grande majorité des champs en pomme de terre dans la province ne sont pas encore au stade de l'émergence, ce qui fait que peu d'activité d'insectes est rapportée. Cependant, dans les régions plus au sud où des champs ont de la végétation, les adultes du [doryphore](#) ont commencé une ponte en bordure de parcelles n'ayant pas reçu d'insecticide lors du semis, mais aucun seuil de nuisibilité n'est atteint. Dans les champs avec un insecticide appliqué au semis, on ne remarque pas de ponte de ce coléoptère pour le moment. Des altises sont rapportées par endroits, toujours en bordure de champs, mais sans impact sur la culture. Des vers fil-de-fer sont actifs dans des champs des régions de Lanaudière et de Chaudière-Appalaches. En s'attaquant au planton, ils peuvent en affecter la levée. Des traitements de la semence avec l'insecticide TITAN semblent avoir réduit les dommages causés par ces insectes selon des observations de collaborateurs du RAP. Il n'y a aucun contrôle possible de ce bioagresseur une fois qu'un champ est implanté en pomme de terre.

MALADIES

Aucune [pourriture de plantons](#) n'a été encore rapportée depuis le début de la saison, sauf un peu dans la région de l'Outaouais. Un sol bien réchauffé qui s'assèche graduellement un peu partout n'est pas étranger à cela. Également, aucune attaque de [rhizoctone brun](#) n'a été signalée sur des germes dans le sol. La quasi-absence de ces maladies est quand même peu commune en début de saison. Selon le site Web du [USA Blight](#), on ne signale toujours aucun cas de [mildiou](#) à l'extérieur de la Floride depuis le début de la saison 2018. On rappelle que la lutte contre le mildiou commence dès maintenant par une bonne gestion des tas de rebuts et des repousses de plants de pommes de terre. Cette gestion est obligatoire au Québec et cette pratique est encadrée par l'article 5 du [Règlement sur la culture de pommes de terre](#) qui stipule qu'« *Entre le début de la levée et le défanage complet des plants de toute culture de pommes de terre, le propriétaire ou le gardien doit, de manière à éviter la propagation du mildiou, éliminer les rebuts de pommes de terre ou les garder dans un endroit fermé ou sous une bâche* ». Le [bulletin d'information N° 2](#) du 10 mai 2016 peut être consulté pour en savoir plus sur les pratiques recommandées pour la gestion des rebuts de pommes de terre et pour plus d'information concernant la gestion générale du mildiou.

MAUVAISES HERBES

Les traitements herbicides se poursuivent dans les régions du sud de la province ou débutent dans les régions plus centrales comme celle de Québec. Le manque d'humidité dans le sol et dans l'air, combiné à la chaleur en cours, semble avoir diminué leur efficacité par endroits (ex. : Lanaudière). Des traitements de rattrapage pourraient être nécessaires selon l'espèce et/ou le stade des adventives présentes. Il est à noter qu'un bon sarclage (mécanique), suivi d'un buttage bien fait, est aussi une bonne méthode de contrôle des mauvaises herbes.

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Pomme de terre](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.